



Département des Alpes-de-Haute-Provence

COMMUNE D'ENTREVAUX

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18/10/2021 N°11

L'an deux mille vingt et un et le dix-huit du mois d'octobre, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni à la salle de la mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Lucas GUIBERT, Maire.

Etaient présents : E. BONIFASSI, H. CASPARI, D. COTTON, G. DONNINI, M. GENIEYS, J. GIVERSO, S. LECAS, V. TASSIN,

Absents : CHRISTIAN Muriel, Franck ROUGEAUD.

Pouvoirs : Madame Paola BOYRON a donné pouvoir à Joël GIVERSO. François FERAUD a donné pouvoir à Hélène CASPARI.

ORDRE DU JOUR :

- Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau et d'assainissement.
 - Décision modificative camping.
 - Frais de fonctionnement école.
 - Engagement convention territoriale CAF.
 - Remboursement d'un véhicule 2 roues.
 - Enfouissement ligne téléphonique ancienne école du plan.
 - Délégué communes forestières.
 - Communication rapport CCAPV 2020.
 - Questions diverses.
-

Secrétaire de Séance : Daniel COTTON.

Rédaction : Christine ROBARDET.

1) APPROBATION DE LA PAGE DES SIGNATURES DU 28 JUIN 2021 ET PROCES VERBAUX DU 10 AVRIL 2021, 31 MAI 2021 ET 28 JUIN 2021.

Monsieur le Maire invite le conseil municipal à parapher la page des signatures du 28 juin 2021 et les procès-verbaux du 10 avril 2021, du 31 mai 2021 et du 28 juin 2021. Ces documents sont adoptés à l'unanimité.

2) DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE.

Monsieur le Maire donne lecture au conseil municipal des décisions prises dans le cadre de la délégation du conseil municipal au Maire.

Il s'agit de :

- 1) Diverses concessions de terrains Cimetière,
- 2) Locations de l'ancien centre d'intervention,
- 3) Dépôt de dossier subvention :
 - MAPA caméras,
 - MAPA WC publics,
 - Orgue,
 - FODAC Toitures : Montée de la Porte Royale et Rue du Couvent,
 - AEP (alimentation en eau potable) : Tranche 2 et 3 : Agence de l'Eau et Conseil Départemental,
 - AEP Rénovation des rues : Tranche 1 : Conseil Départemental et Agence de l'Eau (AEP et Eaux Usées),
 - Amendes de Police : Remplacement de glissières de sécurité sur la route de Félines,
 - FRAT 2 (-1250 habitants) : Réfection des toitures du Bastion Porte de France.

3) RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF.

Monsieur le Maire rappelle la présentation par VEOLIA des rapports sur l'eau et l'assainissement précédemment à ce conseil et validé au conseil municipal du 28 juin 2021.

La suite logique est la rédaction par la commune d'un rapport destiné à l'Etat. Il s'agit d'un formalisme et les données sont identiques sous une autre forme que celle du délégataire.

Il demande à ce que le conseil municipal adopte ces rapports sur l'eau et l'assainissement.

Ces deux délibérations sont adoptées à l'unanimité. Joël Giverso, Paola Boyron et Michèle Genieys s'abstiennent.

4) DECISION MODIFICATIVE CAMPING.

Monsieur le Maire rappelle le vote du budget du camping et expose que des crédits ont été prévus en investissement et que cet été nous avons eu une somme d'imprévus en fonctionnement notamment par rapport à la STEP afin de pouvoir finir l'exercice. Il propose

donc de rapatrier 10 000 € vers le fonctionnement afin de pouvoir terminer l'année budgétaire. Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

5) FRAIS DE FONCTIONNEMENT ECOLE.

Il s'agit ici d'adopter le tarif des frais de fonctionnement de l'école pour l'année 2021/2022. Monsieur le Maire rappelle le correctif adopté il y a peu pour l'année 2020/2021. Le calcul est fait dorénavant avec une répartition école, cantine et périscolaire. Le montant des frais de fonctionnement s'élève ainsi à 1 400,09 € par enfant.

Ainsi et selon le prévisionnel, cela représente pour Sausses 11 200,72 €, pour Castellet les Sausses 7 000,45 €, pour Val de Chavagne 4 200,27 €, pour St Benoit 2 800,18 €, pour Annot 1 400,09 €. La part d'Entrevaux étant de 53 203,44 €.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

6) ENGAGEMENT CONVENTION TERRITORIALE CAF.

Monsieur le Maire expose qu'il s'agit d'engager la commune dans un projet global de territoire au niveau de l'enfance. Cette proposition fait suite à une proposition de la CCAPV pour une demande globale d'aide auprès de la Caisse d'Allocation Familiale sachant que la CCAPV est compétente en extra-scolaire et les communes en scolaire et périscolaire. Dans ce contexte la commune d'Entrevaux pour cette mutualisation de la demande pourrait bénéficier d'une bonification de 13 % par rapport à ce qu'elle perçoit déjà.

Joël Giverso demande s'il y aura une baisse pour les familles. A ce niveau-là, pas forcément.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

7) REMBOURSEMENT D'UN VEHICULE 2 ROUES.

Monsieur le Maire expose au conseil municipal la proposition de délibération afin d'indemniser un administré à qui un scooter a été détruit par la commune. La personne serait d'accord pour avoir une indemnisation. La proposition serait de pouvoir verser un dédommagement à cette personne d'un montant de 500 €.

Stéphane Lecas reconnaît qu'effectivement il y a eu un loupé mais qu'à la base du problème c'est que le scooter n'est pas au nom de la personne indemnisée et de plus l'engin a plus de 30 ans.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité. Stéphane Lecas s'abstient.

8) ENFOUISSEMENT LIGNE TELEPHONIQUE ANCIENNE ECOLE DU PLAN.

Il serait nécessaire de délibérer sur un projet d'enfouissement réseau par le SDE pour le compte de la commune. Le coût réel serait refacturé à la commune et permettrait par l'intermédiaire du SIERT d'obtenir des subventions. La démarche est un peu compliquée car le paiement se fera en 3 annuités avec un amortissement sur 15 ans.

Stéphane Lecas rappelle la situation du SIERT et expose que cela va être compliqué pour qu'ils réalisent ces travaux. Il est demandé s'il s'agit de la mairie qui a sollicité ces travaux. C'est le syndicat qui en est à l'origine et la commune y est favorable.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

9) DELEGUE COMMUNES FORESTIERES.

Suite à la démission de Jean-Michel Guibert du conseil municipal il est nécessaire de le remplacer à la délégation aux communes forestières. Monsieur le Maire rappelle la suppléance par Madame Paola Boyron.

Il rappelle également que les réunions ne sont pas très nombreuses et la commune n'est pas très concernée.

Après débat Eric Bonifassi est nommé titulaire.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

10) COMMUNICATION RAPPORT CCAPV 2020.

Il s'agit de formaliser que chaque élu a bien été destinataire de ce document.

Le conseil municipal acte le présent document.

Michèle Genieys demande pour quelles raisons l'antenne d'Entrevaux est fermée. Monsieur le Maire précise que l'antenne a été fermée un an du fait de la Covid et il semble qu'ils puissent absorber la charge en interne. Ainsi l'agent qui a pris sa retraite n'est pas remplacé. Le pôle de la CCAPV se ferait vers St André les Alpes/Beauvezet.

Il semblerait que sur Entrevaux il y ait encore un an de bail.

Daniel Cotton serait favorable à ce que la commune reprenne ce bail auprès de Robert D'Alessandri. Ce serait une opportunité pour installer quelque chose sur Entrevaux.

11) QUESTIONS DIVERSES.

1) Médecin : Joël Giverso rappelle que le Docteur Caruso a mis en vente sa maison. Il souhaite savoir si le maire l'a contacté pour connaître le devenir du cabinet dans ce contexte. Il propose une rencontre ou un contact. Il souligne qu'à Barème ils ont trouvé deux médecins et qu'ils ont pris toutes les précautions pour ne pas rester sans médecin.

Hélène Caspari apporte comme éléments qu'elle a eu une conversation avec lui et qu'il souhaite vendre sa clientèle et qu'aujourd'hui ça n'est plus très judicieux et d'autre part la commune est alertée sur ce sujet et prend toutes les précautions nécessaires. Un débat s'instaure sur la médecine déportée pour laquelle il n'y a personne d'intéressé depuis des demandes récurrentes depuis 3 ans. Valérie Tassin souligne qu'à Puget-Théniers ils ouvrent une maison de santé au 1^{er} novembre et ils n'ont pas de médecin.

2) La poste : Monsieur Giverso souhaite savoir si les élus et notamment le maire ont mis tout en place concernant la réduction des heures d'ouverture du bureau de poste. Monsieur le Maire l'informe que le 20 septembre 2021 a eu lieu une réunion en préfecture avec parlementaires et délégués postaux. Cette réunion avait pour but de débattre sur les relations de la poste avec les communes sachant que les desideratas de la commune ont été rejetés. Il souligne qu'il a eu une discussion avec Madame Cosserat, Présidente de la Commission Départementale de Présence Postale ce qui a permis l'organisation d'une réunion le 13 octobre 2021 en visioconférence avec les représentants de la poste. L'idée serait de rajouter des heures d'ouverture par rapport au fait qu'Entrevaux est commune touristique. Au final ils proposent de maintenir les horaires tels que définis à savoir à 12 h 40 et de rajouter un point contact chez un commerçant. Les élus présents sont restés interloqués et cette éventualité a été rejetée par la commune. Il semblerait que des travaux dans le bureau de poste puissent voir le jour et il a été acté le maintien du distributeur à billets.

Daniel Cotton voudrait rajouter que tout cela n'est pas très cohérent. Ce serait un facteur guichetier qui ne ferait pas de distribution et viendrait de St André les Alpes pour aller faire du tri sur Annot puis ouvrir uniquement le bureau sur Entrevaux. Le conseil municipal refuse d'accepter le point contact dans un commerce qui serait la mort du bureau de poste.

Joël Giverso demande alors ce qu'il est possible de faire. La commune va refaire un courrier à la poste sachant qu'il s'agit d'une entreprise privée et que la loi les oblige uniquement à une ouverture à 12 heures par semaine. Daniel Cotton propose une négociation avec Annot afin d'ouvrir les deux bureaux à mi-temps de chaque côté.

3) Camping : Stéphane Lecas souhaite savoir où en est le paiement des cinq communes. Les mandatements sont faits.

Gérard Donnini souhaite savoir comment avance la problématique du camping avec l'avocat. Cela fait maintenant un an que la commune l'a repris. Monsieur le Maire expose qu'il y a beaucoup de sujets à traiter au niveau du camping et la STEP mobilise beaucoup de temps.

D'autre part beaucoup d'autres sujets mobilisent énormément de temps. Gérard Donnini propose l'organisation d'une réunion pour avancer.

5) Hôtel Vauban : Joël Giverso trouve curieux qu'il y ait si peu d'archives à la mairie concernant ce dossier.

6) Travaux lavoir : Stéphane Lecas souhaite des renseignements sur les travaux du lavoir. Monsieur le Maire expose que le dossier est prêt.

Séance levée à 20 heures.